

Appeler à la convergence pour le combat de 3^e génération de droits, devoirs et libertés

Ce texte n'est pas une motion ou proposition de programme. Il est comme un **cadre pour EELV, définissant les contours et la communication de notre action en tant qu'écologistes politiques.**

Il y a deux faits indéniables :

1- Il y a bien historiquement une 3^e atteinte à l'Homme par la déstabilisation brutale et la destruction insidieuse de son environnement (au sens large), ce qui menace non seulement notre vie mais aussi celle des générations futures.

2- Le manifeste d'EELV montre en détail que nous sommes dans un combat contre cette 3^e atteinte.

Les signataires reconnaissent l'analyse suivante

1 - L'Homme a d'abord dû se battre pour le respect direct de sa nature d'Homme. Ce fut la **PREMIÈRE GÉNÉRATION DE LIBERTÉS : celle des droits de l'Homme.**

2 - L'industrialisation de notre société a introduit de nouvelles et graves menaces pour l'Homme à l'intérieur des usines. Les ouvriers se sont regroupés pour lutter et défendre une **DEUXIÈME GÉNÉRATION DE LIBERTÉS : celle des droits du travailleur.**

3 - Nous subissons maintenant **une troisième forme d'atteinte à l'Homme** par la déstabilisation brutale et la destruction insidieuse de son environnement (au sens large), ce qui menace non seulement notre vie mais aussi celle des générations futures.

Cette troisième génération de libertés ne se substitue pas aux deux premières: elles sont COMPLEMENTAIRES et intimement LIEES.

Le respect de la santé publique et de notre environnement n'arrive pas à s'imposer rapidement, les lobbys et autres responsables menacent et grignotent les droits de l'Homme et ceux du travailleur. Exemple de l'agriculture industrielle où les agriculteurs sont les premières victimes des industries agro-chimiques.

C'est l'action conjuguée du terrain et du politique qui fait des avancées. La condition première étant bien sûr la mobilisation citoyenne.

Des associatifs, des militants des droits de l'Homme, des syndicalistes, des professionnels, des TPE-PME,... se mobilisent et/ou construisent pour une société durable en respectant la santé publique et les ressources de la Nature. Mais ils n'ont plus confiance dans la politique et rejettent tous les élus selon une image du « tous pourris »

Les adhérents et militants d'EELV sont ceux qui ont en eux la conscience de porter cette nouvelle demande de libertés, qui considèrent que **l'écologie n'est pas uniquement un simple problème technique à résoudre** depuis n'importe quel autre parti mais bel et bien une nouvelle société à construire de façon systémique en replaçant l'Homme en équilibre avec son environnement.

De cette analyse nous tirons une méthodologie stratégique à débattre :

1- Disons publiquement que nous sommes le parti écologiste qui est la composante politique de cette 3^e génération de droits, devoirs et libertés.

Il faut publiquement prononcer ces mots, ce qui nous placera automatiquement sur un axe autre que celui de droite/gauche (correspondant à la 2^e génération donc passéiste), hors de l'écologie punitive, dans le sens de l'Histoire de notre civilisation et parfaitement mieux compréhensible par les citoyens.

2- Allons vers tous les acteurs de terrain de cette 3^e génération pour leur prouver que tous les élus ne sont pas pourris et que des écologistes politiques, élus ou non, se battent depuis plus de 40 ans, depuis 1974, quand René Dumont a été le 1^{er} candidat écolo à la présidence. Ils ne viennent pas et ne viendront pas spontanément vers nous.

On peut les convaincre qu'ils sont avec nous dans cette 3^e génération et que notre combat commun peut être amplifié en menant ensemble des actions ciblées terrain/politique.

Signataires :

Jean-Joseph Alain (Ile de France), José Amar (Aquitaine), Carmen Amar (Aquitaine), Lionel Becus (Normandie), Guy Benarroche (PACA), Sophie Bussière (Aquitaine), Bernadette Campagne (Aquitaine), Elisabeth Charmot (Auvergne Rhone Alpes), Gérard Claverie (Aquitaine), Marie-Ange Delavenne (Aquitaine), Marie-Claire Dupouy (Aquitaine), Gérard Dupouy (Aquitaine), Jean Edom (Pays de la Loire), Paulette Fontanie (Aquitaine), Marie Lafaille (Aquitaine), Catherine Letaconoux (Aquitaine), Laurence Motoman (Aquitaine), Dany Neveu (Aquitaine), Arnaud Petit (Aquitaine), Antoine Valabregue (Ile de France), Jean-Marie Vignes (Aquitaine)